




« La passion de transmettre mon métier depuis plus de 14 ans a porté mon projet d'ouvrir cette école de coiffure et le lien privilégié noué avec les personnes qui ont partagé mon parcours professionnel en a permis l'aboutissement. »

Aurélie B.

Renseignements et inscriptions au

Tél. : 06 72 04 14 54

Site : www.ecoledecoiffureab.fr - Mail : ecoledecoiffureab@orange.fr

 facebook.com/ecoledecoiffureaurélieb

**École de Coiffure Aurélie B.
1 Avenue d'Hanover, place Cassini 89300 Joigny**

L'École de Coiffure Aurélie B.

Attentive à la réussite de nos étudiants en Coiffure, **L'École de Coiffure Aurélie B.** s'inscrit dans **une démarche de qualité d'enseignement** en s'appuyant sur les besoins pédagogiques spécifiques à la profession.

Soucieux de l'intégration de nos étudiants sur le marché du travail, nous adaptons nos cours en correspondance aux besoins des stagiaires et du milieu professionnel.

Notre école vous apporte :

- un accompagnement personnalisé afin d'aider chaque élève à réussir selon ses propres besoins
- un enseignement adapté aux réalités et besoins du monde du travail d'aujourd'hui
- un suivi entre les entreprises et les stagiaires
- la préparation de nos étudiants à la réussite dans l'obtention de leur diplôme

L'accessibilité de l'établissement est également une de nos priorités, vous trouverez à proximité des logements étudiants, gare, navette, transport scolaire.

A disposition également autour de l'école, un groupement médical, une salle de sport, un cinéma et d'autres activités.

Une formation réussie est un travail d'équipe et réside dans :

- l'accompagnement et l'attention de l'équipe pédagogique
- l'écoute, la motivation et l'assiduité de l'étudiant
- le soutien et la bienveillance des familles



LA COIFFURE

Notre formation au CAP Coiffure permet de **découvrir et d'apprendre le métier de coiffeur dans sa globalité** ainsi que **les réalités du monde professionnel** (activités et contraintes des entreprises, structure et organisation des entreprises, rythmes...). Mais aussi d'acquérir et de mettre en oeuvre les compétences caractéristiques des emplois occupés par les titulaires du diplôme afin de s'insérer au mieux dans une équipe professionnelle.

Notre formation vous permettra d'acquérir une qualification professionnelle sanctionnée par diplôme professionnel. Le contenu de ce diplôme est défini sous la forme d'un référentiel, selon une méthode créée et renouvelée par **le ministère de l'Éducation nationale**.

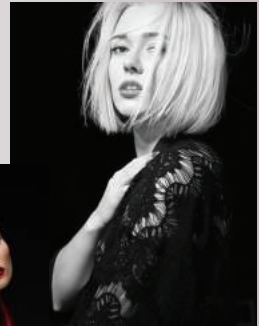
Pour un cycle de formation organisé en milieu scolaire sur deux années, sont prévues sur chaque année de formation, 30 semaines au sein de l'école et 6 semaines de formation en milieu professionnel.

Au cours de la dernière année de préparation au CAP, les périodes de formation en milieu professionnel participent aux évaluations prévues dans le cadre du contrôle en cours de formation.

LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire du CAP Coiffure exerce sa profession dans différents secteurs d'activité :

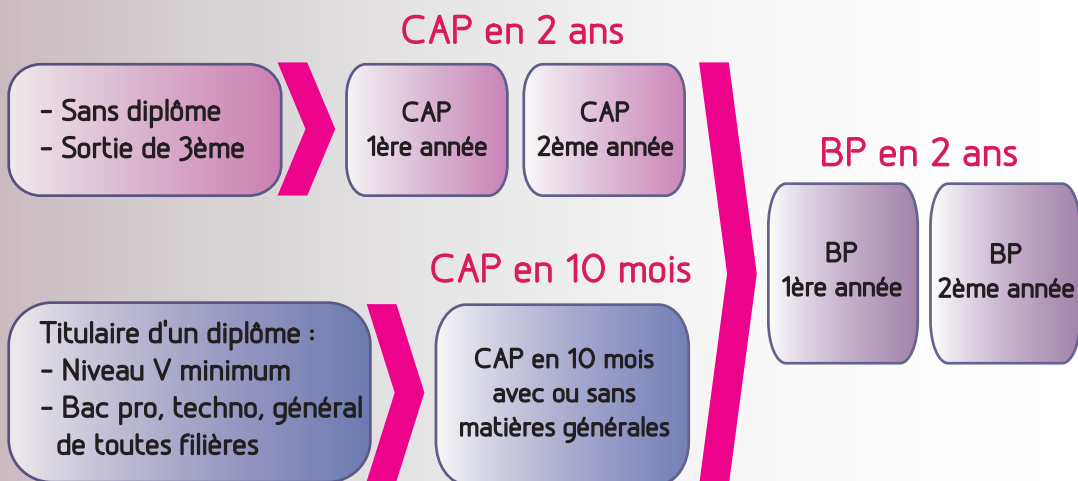
- salons de coiffure
- établissements et institutions diverses : soins, cure, convalescence, réadaptation, armée
- centres d'hébergement, de loisirs et de vacances
- milieux du spectacle, de la mode
- entreprises de production et de distribution de produits capillaires.



NOS PARTENAIRES

L'École de Coiffure Aurélie B. bénéficie d'un partenariat privilégié avec différents acteurs du secteur de la coiffure notamment avec des salons de coiffure, des entreprises de distribution de produits capillaires,... permettant à notre école de dispenser **une formation toujours une plus près des nouveautés techniques ou cosmétiques**.

Votre parcours de formation



CAP Coiffure en 2 ans

Cette session est ouverte aux personnes **sortant de 3ème ou sans diplôme**.

Le titulaire du CAP coiffure est un professionnel qualifié, compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage. Il assure le conseil en vente de produits et les services relevant de sa compétence

Le Programme

Enseignement professionnel

- Pratique professionnelle :
 - . Information et organisation professionnelle
 - . Communication clientèle et vente
 - . Apprentissage de la pratique professionnelle
- Sciences et Technologie :
 - . Biologie générale appliquée et microbiologie
 - . Technologie des produits et matériels
 - . Connaissance des milieux de travail
 - . Prévention, Santé et Environnement
 - . Arts appliqués à la profession

Enseignement général

- . Français
- . Histoire, géographie, éducation civique
- . Mathématiques et sciences physiques
- . Langue vivante (épreuve facultative à l'examen)

Stages en entreprises

La préparation du CAP en 2 ans comporte 6 semaines de stages en première année partagées dans 2 entreprises d'accueil différentes et 6 semaines de stages non consécutives dans le même salon de coiffure en deuxième année.

La scolarité comporte obligatoirement des stages en entreprises d'une durée de 12 semaines minimum.

CAP Coiffure en 10 mois

Cette session est ouverte aux personnes **titulaires d'un diplôme de niveau V minimum ou sous conditions d'un niveau (BAC- CAP...)**.

L'école prépare également au **CAP adulte** en 10 mois sans condition de diplôme initial.

Les personnes titulaires d'un diplôme de niveau V (CAP, BEP) ou d'un niveau IV (Bac pro, techno, général de toutes filières) seront dispensés des matières générales.

Le titulaire du CAP coiffure est un professionnel qualifié, compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage. Il assure le conseil en vente de produits et les services relevant de sa compétence

Le Programme

Enseignement professionnel

- Pratique professionnelle :
 - . Information et organisation professionnelle
 - . Communication clientèle et vente
 - . Apprentissage de la pratique professionnelle
- Sciences et Technologie :
 - . Biologie générale appliquée et microbiologie
 - . Technologie des produits et matériels
 - . Connaissance des milieux de travail
 - . Prévention, Santé et Environnement
 - . Arts appliqués à la profession

Enseignement général

- . Français
- . Histoire, géographie, éducation civique
- . Mathématiques et sciences physiques
- . Langue vivante (épreuve facultative à l'examen)

Stages en entreprises

Pour la préparation du CAP en 10 mois, l'élève sera placé dans 2 ou 3 entreprises d'accueil différentes. Les 6 dernières semaines de formation en entreprise seront organisées dans une seule et même entreprise. Une période consécutive ou non de 3 semaines minimum est prévue en fin de formation.

L'EXAMEN

EPREUVES	FORME	DUREE	COEF.
DOMAINE PROFESSIONNEL			
EP 1	Pratique	1h	3
	Ecrite	1h	1
EP 2	Pratique	2h30 (1)	6
* Shampooining + enroulage permanente ou application et rinçage de coloration			
* Sciences appliquées et enseignement artistique			
EP 3	Ecrite	2h30	4
	Orale	15 min. max.	2
DOMAINE GENEARUX			
EG 1	Ecrite	2h	2
	Orale	15 min.	1
EG 2	Ecrite	2h	2
EG 3	Ponctuelle		1
EPREUVE FACULTATIVE			
Langue vivante étrangère (2)	Orale		

(1) + 30 minutes pour passage éventuel sous séchoir casque.

(2) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Ne sont autorisées à l'examen que les langues vivantes étrangères enseignées dans les lycées professionnels de l'Académie, sauf dérogation accordée par le Recteur.

BP Coiffure en 2 ans

Cette session est ouverte aux personnes **titulaires du CAP Coiffure**.

Le BP COIFFURE se prépare en deux ans après le CAP, c'est un diplôme d'État qui atteste l'acquisition d'une haute qualification dans l'exercice de cette activité professionnelle. De plus, il permet à son titulaire de gérer sa propre entreprise.

Le titulaire du BP peut exercer ses activités dans les salons de coiffure en tant que coiffeur qualifié, responsable technique, Manager de salon, gérant technique de salon.

Il assure également l'animation et la gestion du personnel, la vente et le développement des produits et des services et participe à la gestion administrative et financière de l'entreprise.

Le Programme

Pratique professionnelle

Traduction des recherches esthétiques en vue de la définition, la mise au point technique, la création et la réalisation d'une coiffure

- . Conception, réalisation de différentes techniques de coupes et de coiffages
- . Mise en forme temporaire - Mise en forme durable - Coloration
- . Concevoir et réaliser des coiffures événementielles
- . Concevoir et réaliser une taille du système pilo facial

Enseignements scientifiques appliqués

- . Physique et chimie appliquées
- . Biologie appliquée

Technologies et méthodes

- . Diagnostic-conseil
- . Produits d'hygiène et soins capillaires
- . Technologie des matériels

Cadre organisationnel et réglementaire de l'activité

- . Ergonomie- hygiène - sécurité
- . Installation et aménagement des locaux
- . Réglementation en usage dans la profession

Gestion de l'entreprise

- . Cadre de la création, du rachat ou de l'exploitation d'une entreprise de coiffure
- . Pilotage de l'entreprise
- . Opérations comptables et administratives courantes
- . Gestion et management du personnel
- . Vente - conseil

Arts appliqués à la profession

- . Histoire de la coiffure
- . Mise en valeur des produits et des services

Expression française et ouverture sur le monde

Langue vivante (épreuve facultative à l'examen)

Stages en entreprises

Pour la préparation du BP, si l'élève n'est pas salarié dans un salon de coiffure, des périodes de stages de 4 semaines durant l'année seront obligatoires.

L'élève est dispensé d'une période de stage si celui-ci est salarié durant sa formation.

La scolarité comporte obligatoirement des stages ou une activité salariée en salon de coiffure.

L'EXAMEN

EPREUVES	FORME	DUREE	COEF.
E1 : Création, couleur, coupe, coiffage	Ponctuelle Pratique	2h30	6
E2 : Modification durable de la forme	Ponctuelle Pratique	2h	5
E3 : Épreuve professionnelle optionnelle au choix du candidat * Coiffure événementielle ou * Coupe homme et entretien du système pilo-facial	Ponctuelle Pratique	1h	5
	Ponctuelle Pratique	1h	5
E4 : Gestion de l'entreprise * S/E Vente conseil * S/E Management et gestion d'un salon	Ponctuelle Orale	10 min.	5
	Ponctuelle Ecrite	3h	3
E5 : Sciences - technologies et arts appliqués * S/E Sciences et technologies * S/E Arts appliqués à la profession	Ponctuelle Ecrite	3h	8
	Ponctuelle Ecrite	2h	6
E6 : Expression française et ouverture sur le monde	Ponctuelle Ecrite	3h	2
Epreuve facultative : Langue vivante étrangère (1)	Orale	15 min. de préparation + 15 min. d'interrogation	3

(1) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme.

Perfectionnement - Remise à niveau

Cette session est ouverte aux personnes **titulaires au minimum du CAP Coiffure**.

Accompagnement individuel permettant une remise à niveau ou un perfectionnement des compétences professionnelles acquises ou non.

*Exemple : * Remise à niveau suite à une absence prolongée (congé parental, maladie,...)*

** Perfectionnement ou formation d'une technique non maîtrisée (chignon, morpho-contouring, taille de barbe,...)*

Un bilan individuel est établi en amont de l'accompagnement afin de définir les axes professionnels à travailler.

Formations artistiques et techniques

Cette session est ouverte **aux professionnels de la Coiffure**.

Formations sur différents thèmes permettant à chaque professionnel de la Coiffure de développer ses compétences, de rester à l'écoute des nouvelles tendances et des besoins de sa clientèle.

Un programme de formation est mis en place chaque semestre et délivré aux professionnels sur simple demande.

Tarifs des formations - Année scolaire 2018/2019

Information et organisation professionnelle	Coût de formation
CAP en 10 mois (sans matières générales)	3 900€ net de taxe*
CAP en 10 mois (avec matières générales)	4 600€ net de taxe*
CAP en 2 ans	3 900€/an net de taxe*
BP en 2 ans	3 500€/an net de taxe*

N'est pas compris dans le tarif, le kit pédagogique nécessaire à la pratique du métier.
N'étant pas décisionnaire des prêts, bourses, ... nous vous invitons à prévoir votre financement.
Ces informations sont à titre informatif et dépendent du statut de chacun.

*TVA non applicable, article 293 B du CGI

Aménagement - Organisation

L'établissement est installé dans un cadre moderne au cœur de l'Yonne, dans des locaux neufs avec tous les outils pédagogiques indispensables à l'évolution de la profession.

Les cours sont dispensés au sein de l'école de 8h30 à 16h, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Une salle de détente est mise à disposition des étudiants pour se restaurer. Celle-ci est équipée de micro-onde, réfrigérateur, distributeur de collation et boisson,...

Autour de l'établissement vous trouverez également des logements étudiants, gare, navette, salle de sport, un cinéma.

Retrouvez le circuit ainsi que les horaires de la navette jovinienne sur le site de la mairie de Joigny :

« <http://www.ville-joigny.fr/vivre-a-joigny/les-transports> » puis sur

« Téléchargez les horaires de la P'tite Navette » et /ou « Téléchargez le circuit de la P'tite Navette »



DOSSIER DE CANDIDATURE

Ce dossier de candidature ne constitue en aucun cas un document d'inscription définitif dans notre établissement. Les places étant limitées, notre sélection se fait sur la motivation et les appréciations.

Document à envoyer par mail à l'adresse suivante : ecoledecoiffureab@orange.fr

Formation souhaitée _____

Nom _____

Nom de jeune fille _____

Prénom(s) _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

E-mail _____

Téléphone fixe _____ Téléphone portable _____

Date de naissance ____ / ____ / _____

Lieu de naissance _____ Département de naissance ____

Diplômes obtenus ou en cours d'acquisition _____

Nom et Prénom des parents (pour les personnes mineures) :

Madame _____

Monsieur _____

Profession des parents :

Madame _____

Monsieur _____

Indiquez les motivations qui vous orientent vers cette formation :

Pour toutes informations complémentaires , vous pouvez nous joindre au 06.72.04.14.54

DOCUMENTS A NOUS FAIRE PARVENIR :

- Dossier de candidature entièrement complété
- Vos 3 derniers bulletins scolaires et/ou photocopie de vos diplômes
- Votre CV accompagné d'une photo

à envoyer par mail à l'adresse suivante : ecoledecoiffureab@orange.fr

Comment avez-vous connu l'établissement ?

- Bouche à oreille
- Flyers
- Presse
- CIO
- Internet
- Autre, précisez _____



Renseignements et inscriptions au

Tél. : 06 72 04 14 54

Site : www.ecoledecoiffureab.fr - Mail : ecoledecoiffureab@orange.fr

 facebook.com/ecoledecoiffureaurélieb